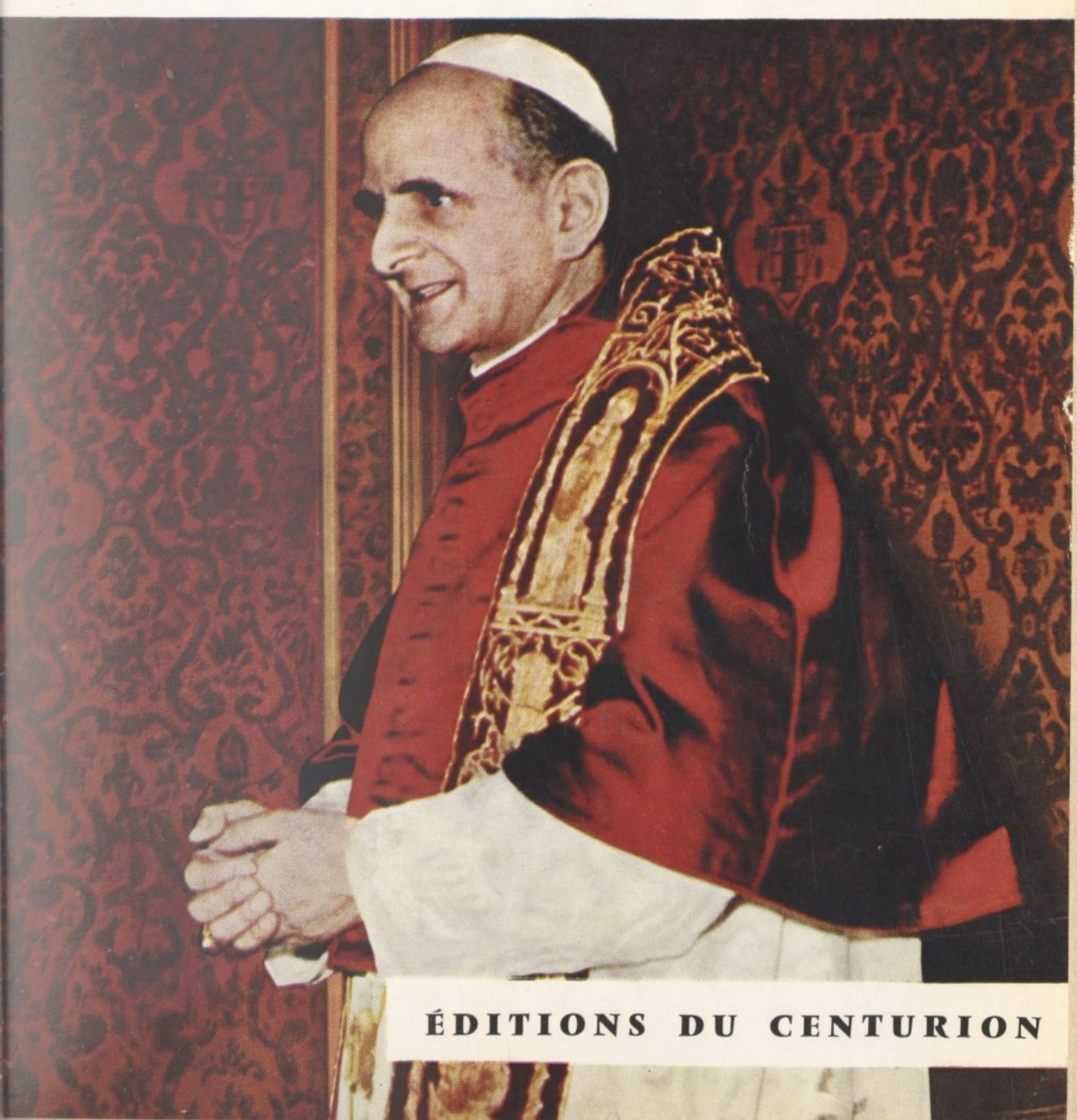
16° D
2235
(8)

GEORGES HUBER

PAUL VI

esquisse biographique et psychologique



ÉDITIONS DU CENTURION

PAUL VI

210

°D
235
8)

DL - 9 12 1963 - 16385

Du même auteur,

aux ÉDITIONS du CENTURION.

LE CARDINAL REÇOIT TOUJOURS ! (Biographie de S. Em. le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne), 1959, *épuisé.*

VERS LE CONCILE. Dialogues sous la colonnade de Saint-Pierre. *Préface d'Antoine Wenger,* A. A., 1961.

VERS L'UNION DES CHRETIENS. Nouveaux entretiens sous la colonnade de Saint-Pierre. *Préface de S. Em. le cardinal Bea.* 1962.

L'ÉGLISE EN SON TEMPS
Collection dirigée par Rémy MUNSCH, a. a.

GEORGES HUBER

PAUL VI

Esquisse biographique et psychologique

EDITIONS DU CENTURION



NIHIL OBSTAT :
Paris, le 8 septembre 1963
R. Munsch, a. a.

IMPRIMATUR :
Paris, le 24 septembre 1963
J. Hottot, v. g.

© Editions du Centurion, 1963.

Présentation

« J'ai préparé ce qui arrive. »
(2 Rois, 19, 25.)

21 juin 1963. Place Saint-Pierre de Rome...

11 h 22 : une blanche fumée s'éleva au-dessus de la chapelle Sixtine. La foule exulta.

Annoncé par le cardinal Premier Diacre, le successeur de Jean XXIII parut peu après 12 h 30 sur la *loggia* extérieure de la basilique vaticane pour saluer la foule et donner sa première bénédiction *Urbi et orbi.*

Paul VI se présenta avec un naturel, une aisance et une dignité qui frappa. « On dirait que c'est Pie XII qui revient », dit une dame à mes côtés. « Il semble que ce cardinal ait toujours fait le Pape », observa une autre personne. « Il était préparé au souverain pontificat ; c'est bien l'homme qu'il fallait. »

Ces harmonies peuvent surprendre les hommes. Elles ne surprennent pas Dieu. Lui n'improvise jamais. Il dispose dans l'éternité les événements qui se produisent au fur et à mesure du déroulement de l'histoire [1]. « Ne sais-tu pas que depuis longtemps j'ai préparé ce qui arrive ? dit le Seigneur. Depuis tout temps, je l'avais décidé. Maintenant je l'exécute [2]. »

1. Cf. saint THOMAS, *Somme théologique,* I, q. 22, art. 1, *ad* 2 *um.*
2. 2 Rois, 19, 25.

De tout temps, la Providence avait donc décidé l'élection de Jean-Baptiste Montini comme successeur de Jean XXIII. De tout temps, elle avait préparé les multiples facteurs — ambiance historique, milieu familial, tempérament, éducation, études, étapes successives d'une carrière, influence des hommes et répercussions des événements — qui contribueraient à former le 262e successeur de Pierre. Les hommes responsables ont exécuté librement et infailliblement ce que Dieu avait décidé de toute éternité. Les soixante-dix-neuf cardinaux réunis dans la chapelle Sixtine ont élu Chef de l'Eglise celui que Dieu avait choisi dès avant la création du monde.

Cet ouvrage voudrait montrer la préparation providentielle de Jean-Baptiste Montini au souverain pontificat. Il n'ambitionne point d'être une étude exhaustive. Il désire simplement présenter une esquisse biographique, en suivant, à travers ses différentes étapes, le cheminement de Jean-Baptiste Montini de la *villa rustica* de Concesio, où il naquit le 26 septembre 1897, jusqu'à la Chaire de Pierre, où le porta le choix des cardinaux.

NI NATURALISME...

Pareille étude présente un double danger : le naturalisme et l'angélisme. Ce sont deux vues également incomplètes et également déformées de la réalité.

Dans Jean-Baptiste Montini devenu prêtre, prélat, évêque, cardinal, Pape, on peut considérer et relever les seuls aspects humains, comme si le sacerdoce, l'épiscopat et le souverain pontificat étaient des institutions humaines, culturelles et religieuses. Contre la tendance à désacraliser la religion chrétienne, en la coupant de ses relations vitales avec le Christ, qui est sa tête, les Papes Jean XXIII et Paul VI ont également mis en garde la presse.

PRESENTATION

Aux huit cents journalistes présents à l'ouverture du Concile, Jean XXIII demandait « un effort pour comprendre et faire comprendre la nature avant tout religieuse et spirituelle de ces solennelles assises conciliaires ». Dans la présentation d'un fait, dans l'analyse d'une situation, d'une opinion, d'une croyance, la mise en relief de détails purement extérieurs peut estomper la réalité profonde. « C'est là une manière d'obscurcir la vérité. » « Et si c'est grave en tout domaine, combien plus quand il s'agit de ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré au monde : le domaine de la religion, des rapports de l'âme avec Dieu [3]. »

Même mise en garde sur les lèvres du successeur de Jean XXIII, à la veille de son couronnement, dans sa première rencontre avec les représentants de la presse. Après leur avoir annoncé des facilités pour l'exercice de leurs activités durant la seconde session du Concile, Paul VI demanda aux journalistes de ne pas suivre, dans leurs correspondances sur le Concile, les critères habituels de la presse, et de ne pas classifier les événements de l'Eglise selon des catégories profanes et politiques. Celles-ci ne conviennent pas aux réalités religieuses, et souvent même elles les déforment. La presse tiendra compte de ce qui informe la vie même de l'Eglise : ses finalités religieuses et morales et ses caractéristiques spirituelles [4].

... NI ANGELISME

Si le naturalisme élimine à tort l'élément surnaturel, l'angélisme, lui, méconnaît l'aspect humain. Il s'en tient aux charismes, auxquels il attribue une extension excessive. Très significatives sont à ce sujet des considérations parues dans le numéro spécial de *l'Osservatore della Domenica,* consacré

3. Discours du 13 octobre 1962.
4. Discours du 29 juin 1963.

à Paul VI [5]. « L'angélisme ne voit que l'infaillibilité et se refuse à porter un jugement sur la personne du Pape, depuis son accession au souverain pontificat et même dans la période antérieure. Quand, par hasard, l'angélisme se risque à émettre un jugement, il le fait sur un seul registre, toujours au même diapason. Il place le Pape — tout Pape — au sommet de la sagesse et de la sainteté, en niant les limites pourtant incontestables de l'homme dans le Pape. L'angélisme se ramène à une attitude d'hommage. Elle est passive. Elle s'abstient de porter des jugements et de collaborer activement. Le Pape n'est plus alors un homme : il est considéré uniquement comme le Christ sur terre. »

Cette mise en garde de l'hebdomadaire de la Cité du Vatican fait-elle écho aux doléances que des Pères du Concile exprimèrent sur la façon « triomphale » dont un quotidien romain présente habituellement la personne et les activités du Pape ? C'est probable.

Déjà Pie XI s'était plaint de certains éloges dithyrambiques : il eût préféré, dit-il un jour, moins de louanges à sa personne et plus de docilité à ses consignes.

Les excès de l'angélisme appellent par réaction les étroitesses du naturalisme. A leur tour, celles-ci provoquent des réactions contraires.

En suivant les différentes étapes de la préparation providentielle de Jean-Baptiste Montini, nous nous efforcerons d'éviter à la fois les écueils de Charybde et ceux de Scylla. Et nous n'oublierons pas que Dieu veille continuellement sur ses élus et que tout, dans leur vie — la bienveillance comme les oppositions dont ils peuvent être l'objet — tournent d'une façon ou de l'autre à leur vrai bien et à la construction de l'Eglise.

5. 30 juin 1963.

Années d'enfance et de jeunesse

« Notre père Georges Montini, à qui nous devons, avec la vie naturelle, une grande, très grande partie de notre vie spirituelle... »

S. S. Paul VI.
(Discours à la presse, 29 juin 1963.)

C'est dans une famille profondément chrétienne du nord de l'Italie que la Providence fit naître Jean-Baptiste Montini. Son père, Georges Montini, fut pendant près d'un demi-siècle un des chefs du mouvement catholique de Brescia. Limitrophes, les provinces de Brescia et de Bergame, situées toutes deux à l'est de Milan, formaient ce qu'on a appelé *la Vendée italienne*, tant y était vivant le sentiment religieux.

En 1881, Georges Montini achevait à peine ses études de droit à l'Université de Padoue, lorsque Joseph Tovini — apôtre laïc dont le procès de béatification est en cours — lui confia la direction d'un petit quotidien catholique de province, le *Cittadino* de Brescia. Georges Montini présida aux destinées du journal pendant une trentaine d'années. Puis sa santé précaire l'obligea à renoncer à cette charge. Il participa activement à la vie politique, comme conseiller communal, conseiller provincial et, plus tard, pendant trois législatures, comme député au parlement italien. Il fut parmi les animateurs de la Société d'Edition *la Scuola*, pour la défense des valeurs religieuses dans l'école, des *Editions*

Morcelliana et de *la Banca San Paolo.* Benoît XV le nomma président de *l'Union électorale italienne,* une des quatre branches de l'Action catholique d'alors.

DANS UNE PERIODE DIFFICILE

Georges Montini déploya son activité dans une période difficile de l'histoire du catholicisme italien. Pour protester contre l'annexion des Etats de l'Eglise par la Maison de Savoie, le Pape Pie IX avait demandé aux catholiques de s'abstenir de toute activité politique. « Ni électeurs ni élus » était la formule qui caractérisa d'abord l'attitude civique des catholiques italiens à la fin du siècle dernier. Cette rigueur s'atténua graduellement. On passa à « la préparation dans l'abstention », puis à l'intervention. Le Saint-Siège permit aux catholiques de participer aux activités civiques municipales. Ils purent donner leur vote aux libéraux modérés qui s'étaient engagés à respecter les valeurs religieuses. Benoît XV autorisa enfin Don Sturzo à lancer un mouvement politique — le parti populaire italien — d'inspiration chrétienne. Supprimé par le régime fasciste, ce parti reparut en 1944 sous le nom de démocratie chrétienne.

Dans sa province de Brescia, Georges Montini vécut toutes les phases de cette évolution. Aux côtés de Don Sturzo, il participa à la fondation du parti populaire. Il eut à combattre les socialistes, les libéraux et, plus tard, les fascistes. Mémorables furent ses démêlés avec le libéral-radical Zanardelli, président du Conseil, pour la défense de l'enseignement libre. Les catholiques l'emportèrent. Leur ardeur était d'ailleurs telle, qu'un autre de leurs adversaires, le communiste Antonio Gramsci, fera cet aveu : « Dans la Vendée italienne il ne sera jamais possible d'établir qu'une sorte de soviet : les soviets blancs ! »

Georges Montini appartint au groupe des cent vingt-quatre

parlementaires qui, après l'assassinat du député socialiste Matteotti par des sicaires fascistes, désertèrent les travaux du Parlement de juin 1924 à janvier 1925, s'exposant ainsi aux représailles de Mussolini. L'année suivante, les protestataires furent déclarés déchus de leur mandat.

Georges Montini n'avait accepté de poser sa candidature, trois fois de suite, que sur l'ordre de son évêque. Excellent chef des catholiques sur le plan provincial, il se sentait moins à l'aise au Parlement national, où il était entré à l'âge de soixante ans. Ses initiatives et ses luttes pour la défense de l'enseignement libre eurent d'ailleurs de profondes et durables répercussions sur tout le catholicisme italien. Brescia était une figure de proue.

Brossant le portrait moral de son père, Paul VI dira, dans sa première audience à la presse : journaliste, Georges Montini conçut la presse comme « une splendide et courageuse mission au service de la vérité, de la démocratie, du progrès ; en un mot, au service du bien public. »

Mme Judith Montini était présidente des femmes de l'Action catholique de Brescia.

Les époux Montini eurent trois enfants : Ludovic, né en 1896, aujourd'hui sénateur, père de sept enfants ; Jean-Baptiste, né le 26 septembre 1897 et baptisé le 30, aujourd'hui S. S. Paul VI ; enfin, François, né en 1900, médecin à Brescia et père de deux fillettes.

« ... QUELQUE CHOSE QUI A DEFIE LE TEMPS »

Dans une lettre à son ami Comotti, écrite du Vatican le 19 mars 1940, Georges Montini, après avoir évoqué les luttes des catholiques de Brescia, jette un coup d'œil sur son passé : « La grande bénédiction de ma vie a été la famille. Avec mon épouse, créature affectueuse, profondément pieuse, qui a partagé avec moi joies, soucis et

douleurs, je fêterai en août le 45e anniversaire de mon mariage. Nous avons eu trois enfants qui ont bien continué les traditions de notre famille. Le premier est avocat, il partage son temps entre le barreau et les œuvres catholiques ; il a épousé il y a une quinzaine d'années une brave et bonne jeune fille, et il est le père heureux de six petits diables qui sont notre joie ; le second, devenu prêtre après ses études classiques, est venu à Rome pour prendre ses grades en philosophie, en droit et en littérature ; il a fini par être pris dans l'engrenage de la diplomatie vaticane et il est actuellement substitut de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté ; le troisième est médecin. Il se consacre à ses études, aux malades et à des œuvres charitables. Il vit avec ses vieux parents et avec une de mes sœurs, tante Marie, *une institution* dans le clan des Montini.

« Mon cher Comotti, que de souvenirs ta demande m'a-t-elle fait évoquer ! Tout ce que je t'ai raconté, sauf la dernière période, est préhistoire, mémoires d'un authentique octogénaire. Depuis ces temps-là, le monde a marché, galopé, volé, les élans alternant avec les dégringolades, pour arriver où nous en sommes aujourd'hui : débouchera-t-il dans une palingénésie ou dans le chaos ? Que le Seigneur ait pitié de cette humanité turbulente et souffrante ! Lui seul peut nous donner le salut et la paix. Dans ma longue vie j'ai assisté au déclin d'hommes, de partis, d'idéologies qui paraissaient impérissables. Mais j'ai vu de mes yeux quelque chose qui a défié le temps et les tempêtes : le Rocher dans le voisinage duquel je me trouve aujourd'hui, la foi que j'ai toujours cultivée, l'idéal que j'ai toujours aimé. Cela me console indiciblement, et dans cette vision je me prépare à l'inévitable déclin [1]. »

En 1940, les époux Montini furent reçus par Pie XII. Le Pape leur déclara : « Vous avez donné à l'Eglise un

1. Cité dans *Giuseppe Tovini*, par ANTONIO CISTELLINI, Brescia, 1952, p. 523-524.

homme qui possède toutes les qualités, et à un degré éminent. Il nous est très cher et très précieux. Vous ne sauriez imaginer combien il le sera pour tous au cours des années qui viendront [2]. »

Le petit Jean-Baptiste naquit dans la maison de campagne des Montini, à *Concesio*, non loin de Brescia. L'enfant était de constitution faible. Le médecin conseilla de le mettre en nourrice à la campagne. Agé de quatorze mois, Jean-Baptiste sera rapporté à ses parents. Il restera toujours attaché à sa nourrice ainsi qu'à sa sœur de lait.

A l'âge de sept ans, il fit sa première communion et reçut le sacrement de confirmation. Il entra au collège *Cesare Arici* de Brescia, fondé par Joseph Tovini et confié à la direction des Pères jésuites.

L'instituteur qui initia le petit Jean-Baptiste à la lecture et à l'écriture, Ezechiele Malizia, vit encore. Lors d'une récente visite à Brescia, le cardinal Montini dit à son vieux maître : « Vous souvenez-vous combien de fois vous avez dû me tirer les oreilles, parce que je ne me tenais pas tranquille sur mon banc [3]... ? »

Jean-Baptiste était un des meilleurs élèves de sa classe. Ses compagnons l'appelaient « le bûcheur ». J'ai sous les yeux une photocopie du registre du premier trimestre de l'année scolaire 1909-1910. Les notes sont excellentes (10) pour la conduite, l'application, la politesse et le catéchisme ; bonnes (8) pour l'italien, le latin, l'arithmétique, l'histoire et la géographie ; moins bonnes (7) pour la calligraphie, Avec celles de quatre autres élèves (sur un total de 15), les notes de Jean-Baptiste Montini sont suivies de la mention : *Albo d'onore per il catechismo e per lo studio* (tableau d'honneur pour le catéchisme et pour l'application).

Jean-Baptiste avait commencé la sixième année de ses

2. *Oggi*, 4 juillet 1963.
3. *Oggi, loc. cit.*